Envoyé en préfecture le 21/10/2026
Reçu en préfecture le 21/10/2026
Publié le
ID : 022-212201529-20261019-2026_10_19_064-DE

Département des Côtes d'Armor

MAIRIE
DE

MINIHY - TREGUIER

Commune de MINIHY-TRÉGUIER-Conseil municipal
du 19 octobre 2026
Délibération N°2026-10-19-064

Département des Côtes-d'Armor
Arrondissement de Lannion - Canton de Tréguier
COMMUNE DE MINIHY-TREGUIER

EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 19 octobre 2026

DATE DE LA CONVOCATION : 14 octobre 2026
NOMBRE DE CONSEILLERS
En exercice : 15
Présents : 15
Votants : 15

Etaient présents : Christian Le Roi, Eric Le Moal, Marie Odile Duval, Dominique Clouin, Christiane Le Lonquer, Marie-Yvonne Gallais, Michel Guyomard, Marie-Dominique Ollierou, Isabelle Moal, Olivier Cras, Jean-Yves Beguec, Sébastien Lerestif, Pierre Connan, Corinne Le Bivic, Marlène Renoux

Formant la majorité des membres en exercice

Secrétaire de séance : Monsieur Dominique Clouin a été désigné pour remplir ces fonctions.

3. Présentation du CRAC (Compte Rendu Annuel de la Collectivité) de la SPLA

Monsieur Le Maire explique que dans le cadre du contrat de concession signé le 17/09/2025 qui lie la collectivité à la SPLA pour l'aménagement du lotissement des Genêts, il est convenu que chaque année l'organisme présente un compte rendu annuel de collectivité (CRAC) afin de l'approuver.

Le conseil municipal après en avoir pris connaissance

Approuve le CRAC de la SPLA à l'unanimité

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits.

Pour extrait certifié conforme.

Le Maire
Christian LE ROI

MAIRIE DE MINIHY-TREGUIER (Côtes d'Armor)

Acte rendu exécutoire après dépôt en préfecture

15, le bourg - 22220 Minihy-Treguier
Téléphone : 02 96 92 31 49 - Télécopie : 02 96 92 30 10
E-mail : mairie.minihy@orange.fr